Travaux Pratique

Exercice 1

Monsieur Tindaogo godefroy qui travaillait à la société TOUTVABIEN y a été licencié. Le salaire des 6 derniers mois est réparti comme suit:

Au mois d'août il a perçu un salaire de 70 000 F; septembre 70 000 F; octobre 75 000F; novembre 75 000F, décembre 90 000F et janvier 90 000 F.

Calculer son indemnité de licenciement sachant que monsieur X a 12 ans et 5 mois d'ancienneté.

Exercice 2

Cas Pratique

Romuald a été embauché en qualité de comptable par l'entreprise « CARPLACE » le 1er mars 2019. Le contrat qu'il a conclu prévoit une période d'essai de deux mois ainsi que la possibilité de la renouveler une fois. La convention collective applicable dans l'entreprise autorise le renouvellement de la période d'essai.

Le 30 avril 2019, l'employeur informe Romuald du renouvellement de sa période d'essai pour deux mois supplémentaires. Le 31 mai 2019, l'employeur rompt le contrat de travail de Romuald.

Romuald saisi le conseil de prud'hommes compétent et demande des dommages et intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse.

Son action a-t-elle des chances d'aboutir?